



Solde de tout compte non remis + attestations

Par Orca23

Bonjour,

Mon employeur a mis fin à ma période d'essai (de 6 mois) le 03/08/2023, avec un préavis de 1 mois pour une fin de contrat le 02/09/2023.

Depuis le 02 septembre, je relance par mail mon ancienne entreprise car je n'ai à ce jour toujours pas reçu mon solde de tout compte et tous les documents concernant la fin de contrat.

J'ai eu une réponse qu'ils mettraient à disposition sur internet mon solde de tout compte il y a 15 jours, mais toujours rien.

Je ne peux donc pas donner les justificatifs nécessaires à Pôle emploi et autres organismes.

Que puis-je faire ?

Merci et bonne journée à vous.

Cordialement

Par kang74

Bonjour

Pour Pole emploi, il n'y a pas besoin de l'attestation qui est généralement transmise le dernier jour du contrat à leur service par voie dématérialisée .

Le salarié n'en a qu'une copie .

Vous pouvez les appeler pour venir récupérer vos papiers puisqu'ils semblent prêts (le dématérialisé a souvent ses limites ...)

Une mise en demeure en LRAR sera nécessaire à partir du 2 octobre .

Par Orca23

D'accord je vais faire cela, merci d'avoir pris le temps de répondre.

Bonne soirée.